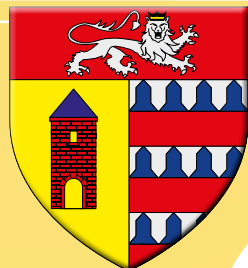


# Foisches infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • août 2026 N° 52



## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans un contexte particulier, marqué par la chaleur importante et par les restrictions d'eau qui nous rappellent combien cette ressource est précieuse.

Je souhaite donc commencer par appeler chacun à la vigilance et à la responsabilité. Ces restrictions ne sont pas toujours faciles à respecter, mais elles sont nécessaires pour préserver notre ressource en eau et protéger l'ensemble de nos habitants. Soyons particulièrement attentifs aux personnes les plus fragiles et veillons les uns sur les autres durant ces périodes de fortes chaleurs.

Je veux également faire un point sur les travaux d'assainissement. Malgré les contraintes qu'ils peuvent occasionner dans notre quotidien, le planning est, à ce jour, respecté. Les travaux se poursuivent donc conformément aux prévisions, et nous continuerons à vous tenir informés de leur avancement.

Je tiens aussi à rappeler un principe important : les habitants dont les habitations ne sont pas raccordées à l'assainissement collectif ne seront pas oubliés. La commune veillera à ce qu'ils puissent, eux aussi, bénéficier d'une mise en conformité et du même accompagnement que les autres administrés, dans le cadre de ce projet. Je souhaite également profiter de cette occasion pour rappeler à chacun l'importance de respecter la signalisation mise en place aux abords du chantier. Les panneaux, les déviations et les limitations de vitesse ne sont installés sans raison. Merci de les respecter !!!

Je souhaite également évoquer un autre dossier qui me tient particulièrement à cœur : le projet d'installation d'éoliennes à proximité de notre territoire. Nous ne sommes pas opposés par principe aux évolutions et aux projets permettant de répondre aux enjeux énergétiques actuels. Mais nous devons aussi être particulièrement vigilants lorsque ces projets peuvent avoir des conséquences importantes sur notre environnement et sur notre cadre de vie.

Notre panorama, nos paysages et l'identité de notre village constituent un patrimoine que nous devons préserver. L'implantation d'éoliennes de grande hauteur pourrait modifier durablement notre paysage et notre horizon. Nous devons également prendre en considération les éventuelles nuisances liées à ces installations : impact visuel, bruit, effet stroboscopique, atteinte à la biodiversité et conséquences sur l'attractivité touristique de notre secteur.

Nous défendrons l'intérêt de notre commune, son environnement, son patrimoine et surtout la qualité de vie de ses habitants.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Le Maire, Fabrice JOUNIAUX

## Mairie

13 rue des Caveaux  
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03  
Fax : 03 24 42 22 34

[mairie.foisches@wanadoo.fr](mailto:mairie.foisches@wanadoo.fr)  
[www.foisches.fr](http://www.foisches.fr)

## Ouverture au public

Lundi, mardi et jeudi  
de 9 h 00 à 12 h 00  
de 14 h 00 à 16 h 00

Mercredi et vendredi  
de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin d'information Municipal  
de Foisches

Directeur de publication :  
Fabrice JOUNIAUX

Rédaction :  
Stéphanie YOL

Comité de lecture :  
Le Conseil Municipal

Dépôt légal : août 2026

Imprimé sur du papier PEFC  
Tirage à 120 exemplaires

Conception graphique et réalisation  
Caligrafik 06 76 72 15 44  
[studio@caligrafik.com](mailto:studio@caligrafik.com)

# Les compositions des Commissions

## COMMISSION des FINANCES



JOUNIAUX Fabrice - YOL Stéphanie  
ROBINET Damien - ADAM Élise  
MIGNON Donovan - WARSEE Marc

## COMMISSION des TRAVAUX



JOUNIAUX Fabrice  
ROBINET Damien - VANASVELD Joël  
MIGNON Donovan - WARSEE Marc

## Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)



Président: JOUNIAUX Fabrice  
Vice-Présidente: YOL Stéphanie

PRESCLER Jocelyne - ADAM Élise - PAYOT Élodie

### MEMBRES NOMMÉS par ARRÊTÉ MUNICIPAL:

JUSNOT Odile - DEBOWSKI Martine  
HAUSSARD Sébastien - LANNOY Michel

## COMMISSION SUIVI CARRIÈRES



JOUNIAUX Fabrice - YOL Stéphanie  
ROBINET Damien - SAXE Marielle - ADAM Élise

## COMMISSION des BOIS



HAUSSARD Stéphane - ROBINET Damien  
WARSEE Marc - HAUSSARD Sébastien

+ Personnes extérieures au Conseil Municipal:  
LAURENT Brice - HAUSSARD Sébastien  
LANNOY Michel

## COMMISSION PLAN LOCAL D'URBANISME



JOUNIAUX Fabrice - HAUSSARD Stéphane  
SAXE Marielle - ADAM Élise

## COMMISSION APPEL D'OFFRES et OUVERTURE des PLIS



Titulaires: JOUNIAUX Fabrice  
ROBINET Damien - VANASVELD Joël - WARSEE Marc

Suppléants:  
MIGNON Donovan - PRESCLER Jocelyne - ADAM Élise

# Délégués aux instances intercommunales

## Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse



Communauté de Communes  
ARDENNE rives de meuse

Délégué titulaire: SAXE Marielle  
Délégué suppléant: VANASVELD Joël

## FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIES des ARDENNES



Délégué titulaire: ROBINET Damien  
Délégué suppléant: JOUNIAUX Fabrice

## PARC NATUREL RÉGIONAL des ARDENNES



Délégué titulaire: HAUSSARD Stéphane  
Délégué suppléant: ADAM Élise

## Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S.)



Délégués titulaires:  
JOUNIAUX Fabrice - PRESCLER Jocelyne

Délégués suppléants:  
VANASVELD Joël - YOL Stéphanie

## Association Retour à la Seigneurie de Hierges



Délégués titulaires:  
JOUNIAUX Fabrice - SAXE Marielle  
Délégués suppléants:  
VANASVELD Joël - PRESCLER Jocelyne

## Délégué pour les élections Sénatoriales



JOUNIAUX Fabrice

## Délégué aux affaires militaires



YOL Stéphanie

## Commission de contrôle des Listes électorales



Délégué du conseil municipal: WARSEE Marc  
Délégué de l'Administration  
(désigné par le Maire): DEBOWSKI Richard  
Délégué du Tribunal Judiciaire  
(désigné par le Maire): HAUSSARD Sébastien

# Cérémonie du 14 mai



La cérémonie de commémoration en mémoire des 22 soldats du 116<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Vannes, tombés le 14 mai 1940, sous les balles des Allemands, s'est déroulée le jeudi 14 mai à 11 heures.

Un grand merci au Major Guy CASTOLDI, à M<sup>me</sup> Gabrielle VIEVILLE, aux associations d'anciens combattants (Souvenir Français, Médaillés Militaires, CATM), aux porte-drapeaux.

Merci à M. Marc LAMENIE, Sénateur, M<sup>me</sup> Else JOSEPH, Sénatrice, Pierre CORDIER, Député, à M. Jean-Pol DEVRESSE, Conseiller Départemental, à M. Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse et Conseiller Départemental, aux Maires, aux Adjoints au Maire et conseillers municipaux pour leur présence.

Merci également aux musiciens de l'harmonie de Fromelennes et aux habitants du village.

Vous avez tous contribué à la réussite de cette émouvante cérémonie.



## D'une pierre, Deux coups !

Ce vendredi 13 juin, la Municipalité de FOISCHES a souhaité faire découvrir, en avant-première, les travaux de restauration de l'Église Saint-Martin, entrepris dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2026. Il s'agit de la 1<sup>re</sup> phase de l'opération.

Cette découverte était proposée aux donateurs, qui ont participé au financement de l'opération.

Avec le temps, les bâtiments avaient souffert et il est apparu nécessaire d'engager une restauration afin de préserver ce patrimoine remarquable et de le transmettre dans les meilleures conditions aux générations futures. Les travaux que nous avons inaugurés correspondent à une première phase, d'un montant global de 101 000 € HT.



Cette étape a d'abord permis de sécuriser plusieurs éléments devenus fragiles. Elle a également permis de mener une réfection complète des installations électriques, ainsi que des travaux de peinture et la restauration de certaines boiseries. Au-delà de la mise en sécurité, c'est donc une véritable remise en valeur intérieure de l'église qui a été réalisée, afin de lui redonner à la fois sa solidité, sa lisibilité et son éclat.

La réalisation du projet a été rendue possible grâce à la mobilisation de nos partenaires institutionnels (État et Région) Et puis, grâce à notre partenaire LA FONDATION DU

PATRIMOINE, nous avons pu faire appel à la générosité des donateurs.

C'est la raison de la présence, ce soir, des personnes qui ont apporté leur contribution personnelle ; 33 personnes et structures ont ainsi contribué à hauteur de 4 015 €, à ce jour.

Les dons sont toujours possibles via le site internet de la fondation du patrimoine ou en retirant un formulaire de don en Mairie.

La 2<sup>e</sup> phase des travaux va porter sur la restauration de la Chapelle « Notre-Dame-de-Lorette » et sur la sacristie.

## INAUGURATION de la STÈLE

La municipalité a fait « d'une pierre, deux coups » et en a profité pour inaugurer la stèle intitulée « Foisches, entre Lieux et Histoires », implantée à proximité de l'Église.

La réalisation de cette œuvre en pierre est une invitation à découvrir l'identité de Foisches, à se souvenir de celles et ceux qui ont façonné le village au fil des siècles. Elle représente également une transmission de l'héritage historique aux générations qui nous succéderont.

Cette stèle a été dévoilée par Fabrice Jouniaux, Maire de Foisches et par le Président de l'Association Retour à l'Ancienne Seigneurie de Hierges, Pascal JACQUIEZ, Bourgmestre de DOISCHE.

L'œuvre a été réalisée par l'artisan Jorge NEIVA d'après un croquis réalisé par Lysiane HUMBERT, artiste-peintre à HIERGES.

Merci à tous les participants pour leur présence.



# L'assainissement collectif: Un investissement majeur pour l'avenir de notre commune

Après plusieurs années d'études, de concertation et de préparation, le projet d'assainissement collectif de Foisches est désormais entré dans sa phase concrète : les travaux ont débuté.

Ce chantier représente l'un des investissements les plus importants réalisés par notre commune ces dernières années et répond à un double objectif :

préserver durablement notre environnement et offrir aux habitants un service public moderne, conforme aux exigences actuelles en matière d'assainissement.

L'opération est menée par la Régie Communautaire de l'Eau et de l'Assainissement, qui en assure la maîtrise d'ouvrage. La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet DUMAY, de Sedan, et les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises SADE/URANO.

Le coût total de cette opération s'élève à 2 500 000 € HT.

Grâce au soutien de nos partenaires institutionnels, 851 000 € de subventions ont pu être mobilisés. La commune de Foisches apporte également une contribution importante de 785 000 €, sous la forme d'un fonds de concours versé à la Régie.

Cet engagement financier est un choix fort de la municipalité. Il traduit la volonté du Conseil municipal de limiter autant que possible le coût qui sera, à terme, supporté par les habitants à travers leur facture d'eau et d'assainissement.



## Un projet réalisé en plusieurs étapes

Comme beaucoup de projets d'une telle ampleur, cette première phase ne permettra malheureusement pas de raccorder l'ensemble des habitations de la commune.

Les contraintes techniques et financières imposent de réaliser les travaux progressivement.

À ce stade, les habitations de la rue de la Roche aux Chats, quelques habitations de la place des Boucards, ainsi que trois habitations situées sur les écarts, ne pourront pas être raccordées au réseau collectif.

Le Conseil municipal est pleinement conscient de cette situation et souhaite qu'aucune habitation ne soit laissée de côté. Plusieurs solutions sont d'ores et déjà à l'étude.

Notre objectif est de trouver une solution adaptée pour chaque foyer.



## Un prix de l'eau volontairement maîtrisé

La question du prix de l'eau est naturellement au cœur des préoccupations de chacun. C'est pourquoi la commune a fait le choix d'apporter un soutien financier conséquent à cette opération.

Sans cette participation exceptionnelle de 785 000 €, le prix de l'eau et de l'assainissement aurait avoisiné 7 € par m<sup>3</sup>. Grâce à cet effort financier, le tarif devrait être contenu autour de 4 € par m<sup>3</sup> une fois les travaux achevés et le service mis en fonctionnement.

À titre de comparaison, dans les autres collectivités adhérentes à la Régie, le prix moyen de l'eau et de l'assainissement se situe aujourd'hui aux alentours de 4,60 € par m<sup>3</sup>. Le choix de la municipalité permet ainsi de proposer aux habitants de Foisches un tarif particulièrement maîtrisé, tout en bénéficiant d'un équipement moderne et durable. C'est un investissement important pour notre commune, mais c'est avant tout un investissement pour l'avenir.

Le Conseil Municipal continuera de suivre attentivement l'avancement des travaux et vous tiendra régulièrement informés des différentes étapes du chantier.

## Aménagement de la route menant au bois



Afin qu'elle soit praticable et faciliter le débardage, la route menant au bois, côté France a bénéficié de travaux effectués par la société SF Aménagement, en juillet pour un montant de 1464 €.

## Salle des fêtes



La porte de la cuisine de la salle des fêtes dont la fermeture était devenue difficile, va être remplacée prochainement par la société l'Esprit Fermetures de Vireux-Molhain.

Nos agents communaux ont procédé au nettoyage des tables extérieures pour améliorer votre confort.

## Remplissage de la mare

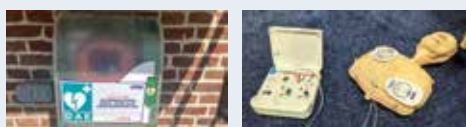


La mare, route de Charlemont, a été remise à niveau par la société Holcim qui exploite les carrières et qui a fourni 68000 litres d'eau issus de ses bassins. Nous les en remercions.

Depuis, une tortue trouvée par la police municipale y a été déposée fin juillet.



## Défibrillateur



La mairie a procédé au remplacement du défibrillateur à disposition sur la façade de la mairie. L'ancien défibrillateur était hors d'usage.

Le nouvel appareil, fabriqué en France, est connecté en permanence et nous informe de toute pièce défectueuse, en temps réel.

## Friterie

À la demande générale, la friterie vient désormais à nouveau, le vendredi soir.



## Location de la salle des fêtes



Suite à de nombreux désagréments constatés après les locations de la salle polyvalente, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 5 juin, a décidé de mettre en place une caution supplémentaire pour le ménage.

Désormais, un chèque de caution "Propreté" de 150 € vous sera demandé pour toute location de la salle et ce chèque vous sera restitué uniquement si la salle est rendue propre (une liste de points à vérifier avant la restitution de la salle vous sera remise lors de la location). La caution pour la salle et le matériel qui existait déjà, a quant à elle, été portée à 250 €. Merci de votre compréhension.

**Nous vous rappelons que chaque foyer peut obtenir la salle à un tarif préférentiel, une seule fois par an et pour son propre compte. En aucun cas, vous ne pouvez faire profiter de ce tarif à une personne extérieure au village, en réservant sous votre nom.**

## Projets ÉOLIENS

Plusieurs projets éoliens ont vu le jour sur l'entité de Doische. Il y a celui de Niverlée déposé par la société New Wind et celui de Doische déposé par la société WattElse. Un autre projet de site éolien entre Vodelée et Gochenée a été officiellement déposé par les Sociétés Luminus et Engie.

Ces installations d'éoliennes chez nos voisins belges et notamment à Doische, auront un impact considérable pour nous car notre beau cadre de vie sera endommagé par la présence de ces éoliennes (en plus des autres nuisances qui découleront de ces installations : nuisances sonores, impact sur la faune...).

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 20 juillet, s'est prononcé défavorablement contre ce projet et souhaite se mobiliser pour faire entendre son désaccord.

Les habitants de Foisches sont invités à signer la pétition mise en circulation (et disponible en mairie) et à apposer sur leur fenêtre d'habitation et/véhicule, cette affiche (à retirer en mairie) pour manifester leur mécontentement également.

Merci de votre mobilisation !



L'organisation de la marche rose organisée en partenariat avec les communes de Chooz, Ham-sur-Meuse, Aubrives et Hierges a déjà débuté.



Cette année, la marche sera nocturne et aura lieu à Hierges, le samedi 24 octobre à 19h00 (RDV devant la mairie).

## Projet GAEC SIMON DO

Les élus ont donné, à la majorité, un avis défavorable, concernant le projet du GAEC SIMON Do à savoir la construction d'un bâtiment pour abriter un poulailler de 39 999 volailles à Givet et pour un élevage de vaches allaitantes à Foisches.

Les élus de la commune se sont prononcés défavorablement en raison de l'épandage des fientes et de ce que cela impliquera pour notre village.

Par ailleurs, la commune avait demandé au Préfet une prolongation d'un mois, de la période de consultation pour étudier au mieux le dossier assez conséquent mais la demande a été refusée.



## Mariage



Jean-Charles SIMON né le 11 novembre 1985 à Dinant et Emmanuelle LANNOY née le 20 mai 1988 à Charleville-Mézières, qui résident au 12 rue des Coutures, se sont unis en mairie de Foisches le samedi 27 juin pour le plus grand bonheur de leurs enfants Louis et Lucien, nés respectivement en 2013 et 2017.

Nous leur adressons tous nos vœux de Bonheur.

## Carnet bleu



Brice LAURENT, employé communal et son épouse ont accueilli un troisième enfant, le 14 mai dernier, prénommé Gabriel.  
Félicitations !

## Décès



**Jacqueline ABELS** épouse BEAUJOT

Née à Louvain en Belgique et d'origine franco-belge, Jacqueline est arrivée à Foisches à l'âge de 3 ans. Elle y a passé toute son enfance, sa jeunesse, puis une grande partie de sa vie de jeune adulte. C'est également à Foisches qu'elle a fondé sa famille avec André Gesnot, son époux, disparu en 2017. De leur union sont nées deux filles, Catherine et Corinne. Elle avait deux petits-enfants, Mathieu et Bérengère, qu'elle chérissait plus que tout.

Jacqueline partageait sa vie depuis 2014 avec son époux, Alain BEAUJOT, et s'était installée à Rancennes.

Elle aimait son village de Foisches et y a conservé la maison que lui avait léguée sa maman pour en faire un gîte de tourisme, à son image, simple, convivial, authentique et apprécié par ses hôtes.

Jacqueline nous a quittés le 10 mai dernier, à l'âge de 76 ans. Elle repose au cimetière de Foisches.

Madame **Lucila DEMARS**, née TAPIAS OSPINA, le 9 février 1942 à Medellin (Colombie) et épouse de Guy DEMARS est décédée le 14 juin 2026 à Évreux. Elle a été inhumée le vendredi 19 juin 2026 à 16 h00 au cimetière de Foisches.

Madame **Georgette CAMBY** épouse LESEINE, née le 29 mai 1938 à Gonrieux (B), maman de Véronique LESEINE est décédée à Foisches le 23 juillet 2026.

Ses obsèques ont été célébrées à Nismes en Belgique, le mardi 28 juillet 2026.

Nous présentons nos sincères condoléances à ces trois familles.